

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Bain-de-Bretagne

La Basse Bodais 3

sous la direction de

Jean-Claude Durand

par

Jean-Claude Durand

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez
Maelenn Lebrun

Inrap Grand Ouest,
Avril 2023



Bretagne, Ille-et-Vilaine, Bain-de-Bretagne (35),

Bain-de-Bretagne (35)

La Basse Bodais 3

Code INSEE
35012

N° d'opération
056260

Arrêté de prescription
2022-340

Opération archéologique

Code Inrap
D146675

sous la direction de

Jean-Claude Durand

par

Jean-Claude Durand

avec la collaboration de

**Philippe Boulinguez
Maelenn Lebrun**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr

Avril 2023

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thésaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
20	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation

II. Résultats

25	1. Introduction
25	1.1. Circonstances de l'intervention
26	1.2. Contexte topographique
27	1.3. Données géologiques
28	1.4. Données historiques et archéologiques
29	1.5. Les contraintes
33	2. Les données de terrain
33	2.1. Les tranchées
33	2.1.1. Présentation

34 2.1.2. La stratigraphie

37 2.1.3. Les structures

39 Conclusion

40 Bibliographie

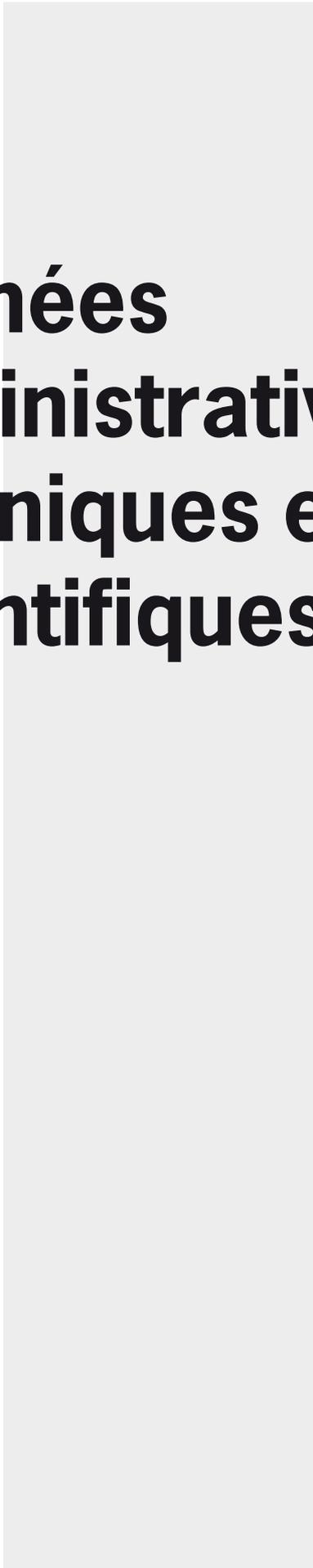
41 Table des illustrations

III. Inventaires techniques

44 Inventaire des structures et des us

44 Inventaire des minutes

44 Inventaire des photographies



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne
Département
Ille-et-Vilaine (35)
Commune
Bain de Bretagne
Adresse ou lieu-dit
La Basse Bodais 3

Codes

Code INSEE
35012
Numéro d'opération archéologique
056260
Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93
X : 349 436
Y : 6 758 726
IGN 2021
Z : de 74 à 77 m NGF

Références cadastrales

Commune
Bain-de-Bretagne
Année
2021
Section(s)
WB
Parcelle(s)
126, 131 et 132

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2022-340
Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2023-062 en date du 14 février
2023
Numéro du projet Inrap
D146675

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Crédit Mutuel Aménagement Fon-
cier
12 boulevard Voltaire CS 76540
35065 Rennes Cedex

Nexity
2 allée Ferdinand
35000 Rennes

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement

Jean-Claude Durand

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Terrain
Du 20 mars au 22 mars 2023
Post-fouille
Avril 2023

Surface du projet d'aménagement

18 153 m²
Surface soumise à prescription :
18 153 m²
Surface accessible
8 800 m²

Surface ouverte

1 244 m²
sondée par rapport au projet
6,85 %
sondée par rapport à la surface
disponible
14,14 %

Profondeur de tranchées (hors sondages profonds et fouille des structures)

Profondeur maximale : 0,50 m

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fossé

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Études annexes

- Géomorphologique
- Archéologique
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, DRAC/SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, DRAC/SRA	Adjoint au Conservateur régional	Contrôle scientifique
Bénédicte Quilliec, DRAC/SRA	Responsable départemental de l'Ille-et-Vilaine (hors Rennes métropole)	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique et technique
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Suivi scientifique et technique
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, DRAC/SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, DRAC/SRA	Adjoint au Conservateur régional	Contrôle scientifique
Bénédicte Quilliec, DRAC/SRA	Responsable départemental de l'Ille-et-Vilaine (hors Rennes métropole)	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnes
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	logistique
Pascale Ronceray, Inrap	Gestionnaire de convention	Montage de la convention
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place de la sécurité de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Logistique du matériel de l'opération

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique

Intervenant technique

Entreprise Charier BZH : terrassement

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable recherche archéologique	Responsable scientifique
Maelenn Lebrun	Technicienne	Travail de terrain
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevé topographique et plan

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable recherche archéologique	Rédaction rapport, DAO/PAO et SIG
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Plan
Maelenn Lebrun	Technicienne	DAO

Notice scientifique

Un projet de lotissement sur la commune de Bain-de-Bretagne (35) au lieu dit « La Basse Bodais » porte sur un ensemble de quatre lots faisant chacun l'objet d'une demande de permis d'aménager, impliquant ainsi quatre prescriptions archéologiques différentes nommées La Basse Bodais 1, La Basse Bodais 2, La Basse Bodais 3 et La Basse Bodais 4.

Ces dernières sont motivées par la proximité d'occupations humaines au Néolithique : Les Sentes 2 (EA n°350120039), à l'époque gallo-romaine Les Sentes (EA n°350120047) ainsi qu'à la période médiévale, l'ancienne église Saint-Martin avec son cimetière (EA n°350120060).

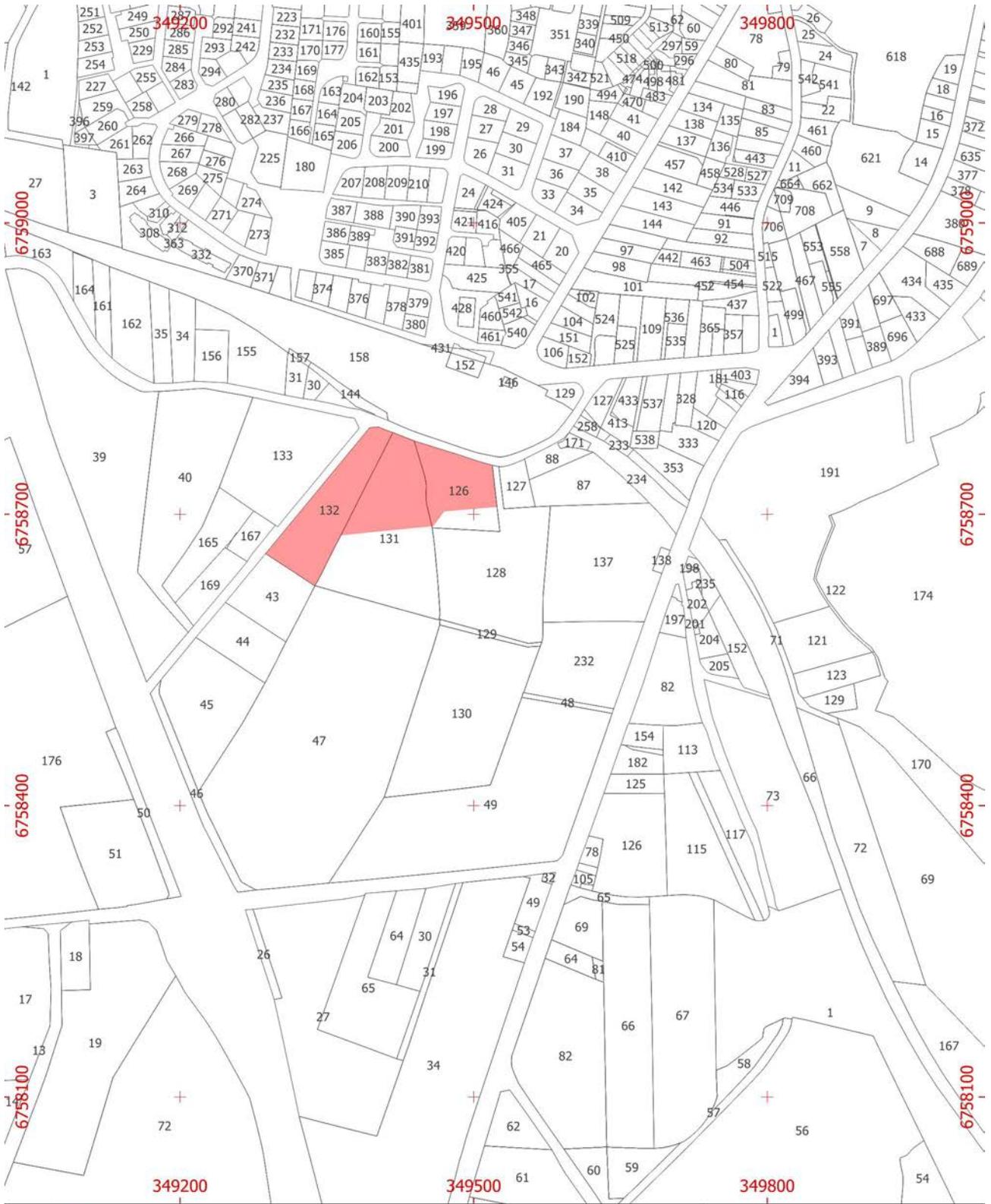
Le diagnostic archéologique La Basse Bodais 3 (objet de ce rapport) fait suite à la demande de permis d'aménager n° PA 035012 22 W0005 déposé par Crédit Mutuel Aménagement Foncier en collaboration avec Nexity sur les parcelles 126, 131 et 132 de la section WB de Bain-de-Bretagne. Il concerne un projet de lotissement sur une parcelle de 16 064 m². Les sept tranchées ouvertes ont livré quelques fossés et fosses, le tout non daté.

État du site

Les tranchées ont été rebouchées à la fin de l'intervention.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'aménageur pour avoir tout mis en place pour faciliter la bonne réalisation du diagnostic et notamment : Madame Delphine Rouxel de Nexity Foncier Conseil et Monsieur Kévin Harné du Crédit Mutuel Aménagement Foncier.



emprise prescrite de l'opération

SCR : Lambert 93 - Source : BD Parcellaire ©IGN - Auteur : Inrap



Arrêté de prescription



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2022-340 du 25 novembre 2022

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2022-340 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 035012 22 W0005 déposé par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier, représenté par Monsieur Frédéric Garault, 12 boulevard Voltaire – CS 76540, 35065 Rennes Cedex, relatif au projet de lotissement de la Basse Bodais - 3 sur un terrain situé à Bain-de-Bretagne, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 26 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise du projet se développe dans un secteur particulièrement propice aux implantations humaines depuis la Protohistoire, dans une zone comprenant des occupations néolithique (EA n°350120039) gallo-romaine (EA n°350120047) ou encore médiévale (EA n°350120060) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : BAIN-DE-BRETAGNE
Lieu-dit : La Basse Bodais (3)
Cadastre : section : WB parcelles : 131 ; 126 ; 132

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 18 153 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

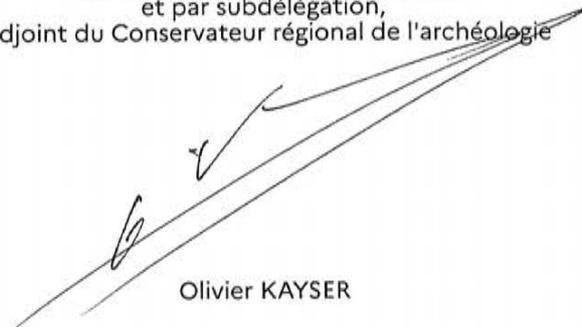
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Crédit Mutuel Aménagement Foncier et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 25 novembre 2022

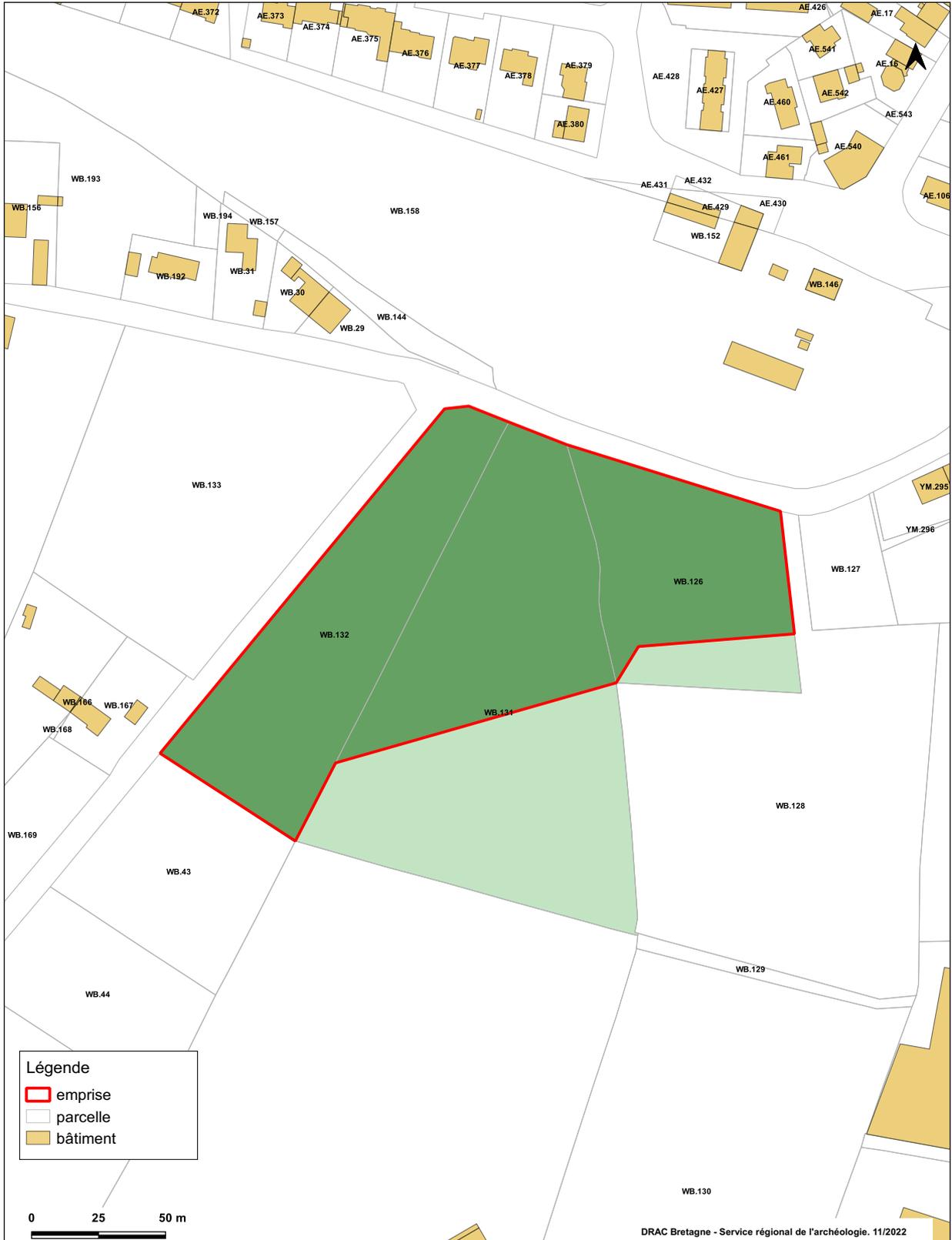
Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Crédit Mutuel Aménagement Foncier
Inrap

Copie :
Commune de Bain-de-Bretagne





Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-340
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BAIN-DE-BRETAGNE

Lieu-dit : La Basse Bodais (3)

Cadastre : section : WB parcelles : 131 ; 126 ; 132

propriétaire : Crédit Mutuel Aménagement Foncier et Foncier Conseil

pétitionnaire : Crédit Mutuel Aménagement Foncier et Foncier Conseil

Emprise du diagnostic archéologique : 18 153 m²

Objectifs :

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Le projet d'aménagement est localisé dans un secteur particulièrement favorable aux implantations humaines depuis la Protohistoire, encore méconnu sur le plan archéologique et caractérisé par un contexte archéologique sensible comme l'ont montré d'anciennes opérations archéologiques de sauvetage et de sondages au lieu-dit Les Sentes avec la découverte de vestiges néolithiques (funéraires), de l'âge du Bronze (fosses, fossés) et antiques (villa). Le projet est par ailleurs situé à peu de distance d'une zone de présomption de prescriptions archéologiques (étang de La Bornière).

Les principaux objectifs de cette intervention seront donc de déterminer le niveau d'apparition des vestiges archéologiques et leur état de conservation, d'observer leur organisation et leur intérêt scientifique, afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement.

Elle doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Principes méthodologiques :

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Il comprendra également la réalisation d'au moins un sondage profond, qui permettra de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

L'équipe d'archéologues constituée autour du responsable scientifique du diagnostic devra être maintenue durant toute la durée de l'intervention, du démarrage sur le terrain à la phase finale de rédaction du rapport.

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain, l'opérateur fera procéder à un rebouchage sommaire des tranchées sans compactage. La terre végétale sera placée en couche supérieure avec chenillage. Dans le cas de découverte de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

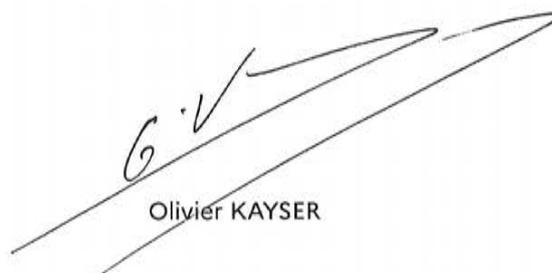
Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le responsable scientifique de l'opération devra être un spécialiste de l'archéologie en milieu rural.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 25 novembre 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

**Le Directeur-adjoint scientifique et technique**

Ref : MB/TA/EC/2022/2582

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et techniqueTél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 200 817 6183 6

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RennesObjet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«BAINS-DE-BRETAGNE (35), LA BASSE BODAIS 3 »

Cesson-Sevigné, le 13/12/2022

Opération : D146675 – Arrêté n° 2022-340

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 2 décembre 2022 portant sur le diagnostic dénommé « BAINS-DE-BRETAGNE (35), LA BASSE BODAIS 3 » sur la commune de Bain-de-Bretagne dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

**Direction interrégionale
Grand Ouest**
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedexT. +33 (0)2 23 36 00 40
F. +33 (0)2 23 36 00 50

inrap.fr

Diagnostic archéologique D146675
BAINS-DE-BRETAGNE (35), LA BASSE BODAIS 3

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne		Département	Ille-et-Vilaine	
Commune	Bain-de-Bretagne				
Lieu-dit	LA BASSE BODAIS 3				
Cadastre	Bain-de-Bretagne : WB 131, 126, 132				
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2022-340	02-12-2022	18153 m ²		13/12/2022
Modification					
Contexte actuel	Rural		Contexte particulier		
Nature archéologique	Non stratifié				

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2022-340, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		3 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		5 jours
Spécialiste (Divers)	2 jours	2 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Mars 2023

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 



COURRIER RECU LE

17 FEV. 2023

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2023-062 du 14 février 2023

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2023-062 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-340**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-340, du 25 novembre 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Bain-de-Bretagne, lieu-dit « La Basse Bodais 3 » (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

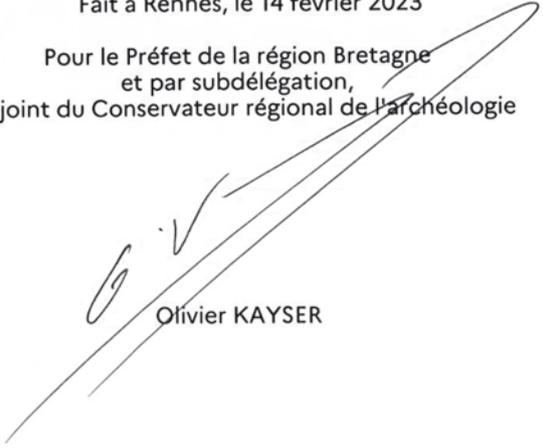
ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Jean-Claude DURAND (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-340, n° d'opération : 6260.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Jean-Claude DURAND.

Fait à Rennes, le 14 février 2023

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Jean-Claude DURAND
Copie :
Inrap
Commune de Bain-de-Bretagne

II. Résultats

1. Introduction

1.1. Circonstances de l'intervention

Un projet de lotissement sur la commune de Bain-de-Bretagne (35) au lieu dit « La Basse Bodais » porte sur un ensemble de quatre lots faisant chacun l'objet d'une demande de permis d'aménager, impliquant ainsi quatre prescriptions archéologiques différentes nommées La Basse Bodais 1, La Basse Bodais 2, La Basse Bodais 3 et La Basse Bodais 4 (fig. 1).

Ces dernières sont motivées par la proximité d'occupations humaines au Néolithique : Les Sentes 2 (EA n°350120039), à l'époque gallo-romaine Les Sentes (EA n°350120047) ainsi qu'à la période médiévale, l'ancienne église Saint-Martin avec son cimetière (EA n°350120060).

Le diagnostic archéologique La Basse Bodais 3 (objet de ce rapport) fait suite à la demande de permis d'aménager n° PA 035012 22 W0005 déposé par Crédit Mutuel Aménagement Foncier en collaboration avec Nexity sur les parcelles 126, 130 et 131 de la section WB de Bain-de-Bretagne . Il concerne un projet de lotissement sur une parcelle de 18 153 m² (fig. 5).

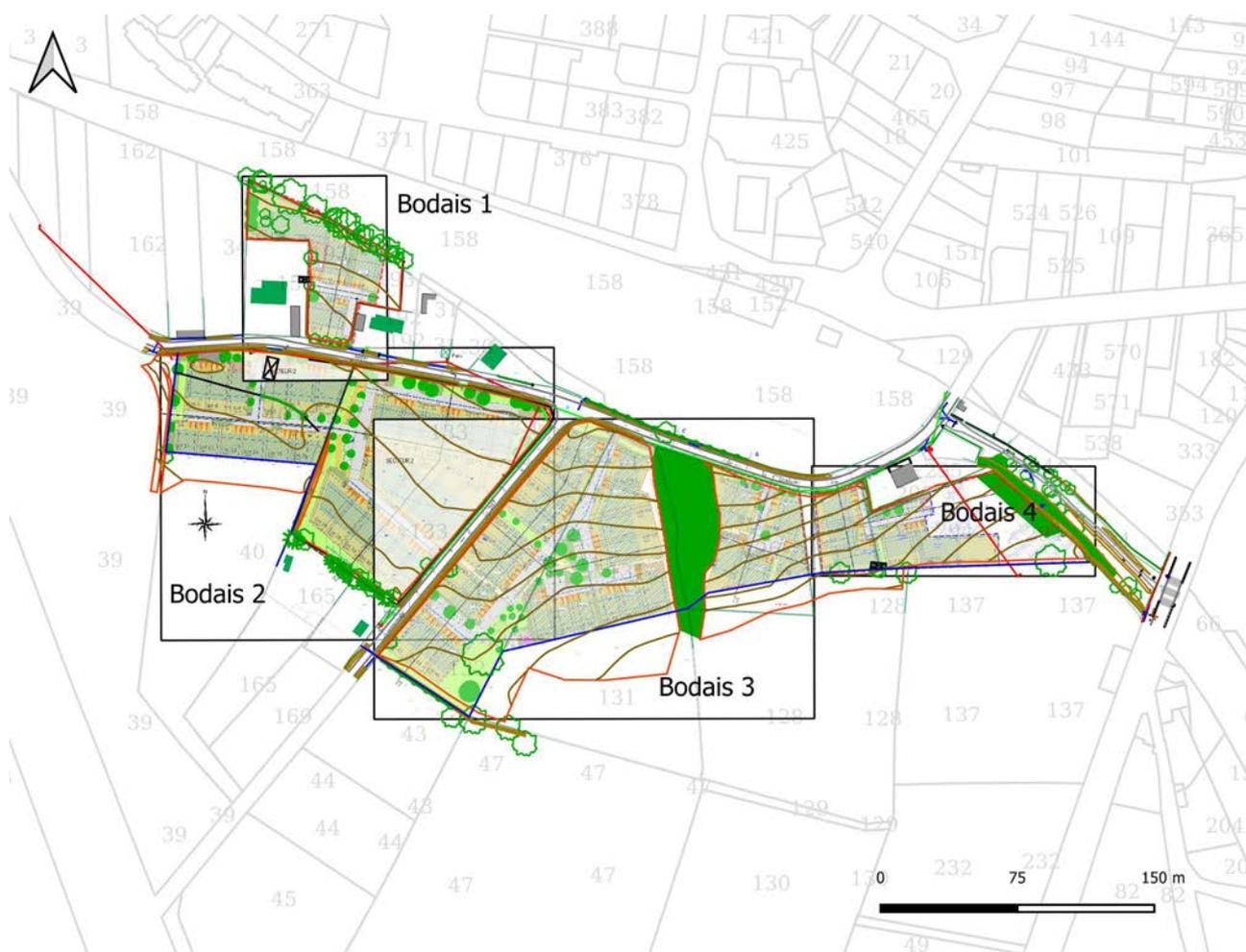


Fig. 1 : localisation des différents ensembles à partir des permis d'aménager (Agence Rhizome - 35000 Rennes) sur le cadastre récent - GéoBretagne

1.2. Contexte topographique

La commune de Bain-de-Bretagne est située dans le département d'Ille-et-Vilaine à moins d'une trentaine de kilomètres au sud de Rennes.

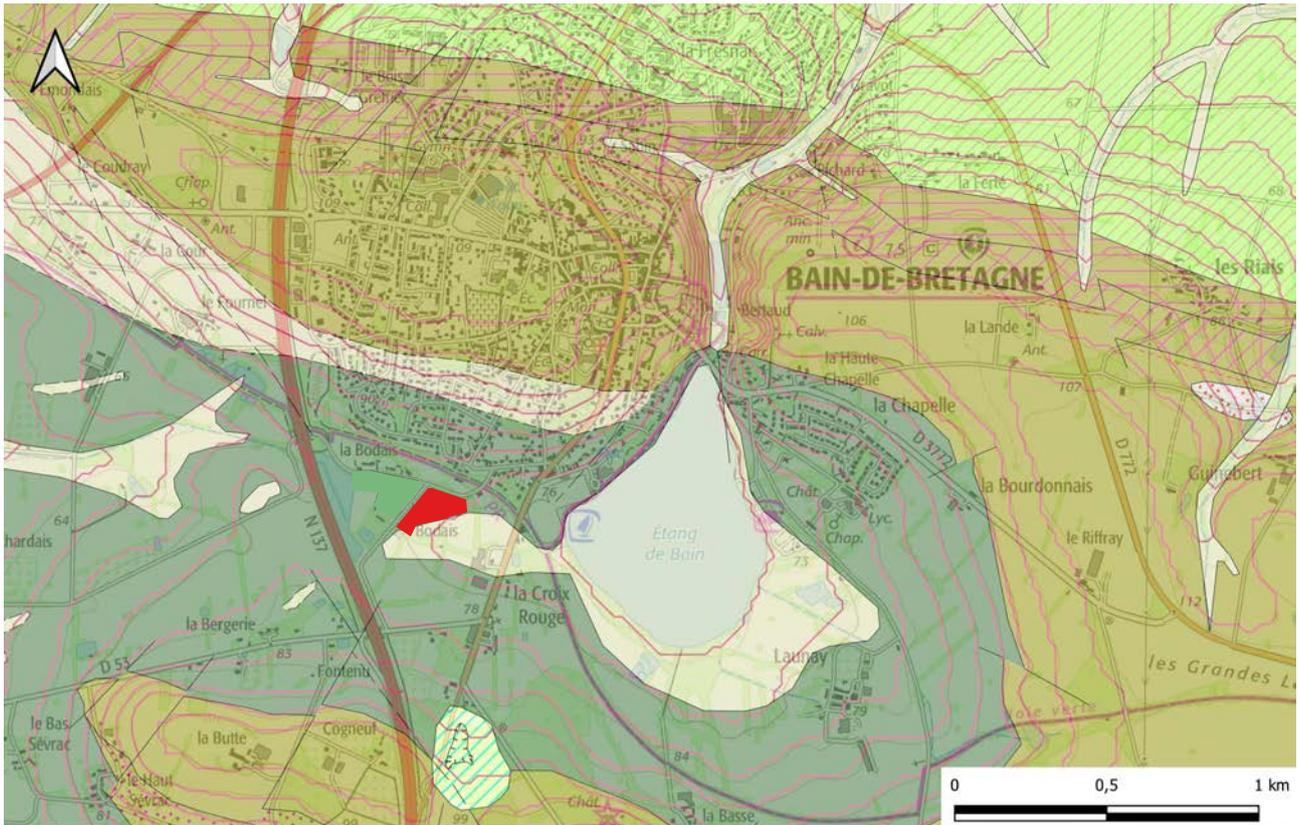
Le diagnostic archéologique de La Basse Bodais 3 est situé au sud du centre-bourg, entre la N 137, reliant Nantes à Rennes (à l'ouest) et la rue de La Croix rouge à l'est (fig. 2).



Fig. 2 : localisation du site sur fond OpenStreetMap © Jean-Claude Durand

1.3. Données géologiques

D'après les données géologiques de la carte du BRGM au 1/50 000, dont un extrait vectorisé est repris ici (fig. 3), l'emprise archéologique se situe sur un substrat de type b, composé de Schistes silteux, argileux et ampéliteux à graywackes, vert jaunâtres à sombres ("schistes de Saint-Lô"), argilo-siltites, localement faciès ardoisier à pyrite - Briovérien (Néoprotérozoïque III). Ce type de substrat est particulièrement visible ici dans les tranchées 1 et 6 (fig. 6-7).



Scan IGN geobretagne

— CN-35_5m

Légende

- C, Colluvions de versants indifférenciées: limons argilo-sableux ou sablo-argileux à débris lithiques - Holocène - 11
- iY, Altérites ferruginisées, ferro-kaoliniques, développées sur des faciès gréseux - Crétacé sup. à Paléocène (Age supposé) - 51
- p-IV, Galets, cailloutis, sables, argiles jaunes à rouges (parfois type Redonien rubéfié) à indurations ferrugineuses, parfois résiduels - Pliocène (à Quaternaire) - 54
- b, Schistes silteux, argileux et ampéliteux à graywackes, vert jaunâtres à sombres ("schistes de Saint-Lô"), argilo-siltites, localement faciès ardoisier à pyrite - Briovérien (Néoprotérozoïque III) - 150
- bG, Schistes composés d'alternances silto-argilo-gréseuses à grès grossiers dominants, gris à verts, parfois carbonatés, localement poudingues de type Gourin - Briovérien (Néoprotérozoïque III) - 154
- o3-5a, Formation de Traveusot: pélites et siltites subardoisières, micacées gris-bleu à sombres à quartz, chlorite et séricite; schistes subardoisières ("schistes d'Angers" ou "schistes à calymènes") - Lanvrin à Caradoc inf. - 172
- o2c, Formation du Grès Armoricain: quartzites fins à très fins, quartz-arénites, psammites en petits bancs blancs à interlits argileux ("membre supérieur"), microconglomérats, niveaux à zircon-rutile - Arénig - 175

Fig. 3 : localisation de l'emprise sur carte du BRGM vectorisée et harmonisée (Bd Charm-50) et sur Scan IGN geobretagne © Jean-Claude Durand

1.4. Données historiques et archéologiques

Bain-de-Bretagne viendrait du latin "baius" ou "bainus" (bain). D'après le site : infoBretagne.com : «Il est fait mention pour la première fois de Bain (Bain-de-Bretagne) vers l'an 1040. A cette époque, Innoguent, dame de Châteaubriant, donna à Catwallon, abbé de Redon, le village de la Picornais, situé entre Bain et Pléchâtel, « *villam quae nuncupatur Picornensiam sitam inter Baiocum et Ploucastellum* » (Cartulaire de l'abbaye de Redon).

La titlature de l'ancienne église : Saint-Martin, laisse envisager une origine plus ancienne, en effet ce saint est souvent rattaché à la période mérovingienne.

La carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne présente un certain nombre d'indices sur la commune. Pour les périodes les plus anciennes, il faut noter la découverte d'une sépulture à inhumation néolithique sur le site « Les Sentes » fouillé par Gilles Leroux en 1991 (Leroux, 1991). Il se trouve à environ 700 m au nord de la zone diagnostiquée (fig. 4). Sur ce même site ont également été mis au jour des fossés de l'âge du Bronze ainsi que des structures de l'âge du Fer et surtout une villa avec son *fanum*. Il faut noter que la commune est traversée d'est en ouest par l'ancienne voie romaine reliant Angers à Carhaix et qu'un habitat de la même période a été trouvé en 1945 à proximité de cette voie au 6-8 rue du Pavé. D'autres habitats antiques sont présents autour du bourg et notamment au sud-ouest de notre emprise. Ces différents éléments laissent à penser, pour certains chercheurs et notamment Gilles Leroux que Bain-de-Bretagne pouvait être un *vicus* à l'époque antique (Leroux, 1991 p. 4).

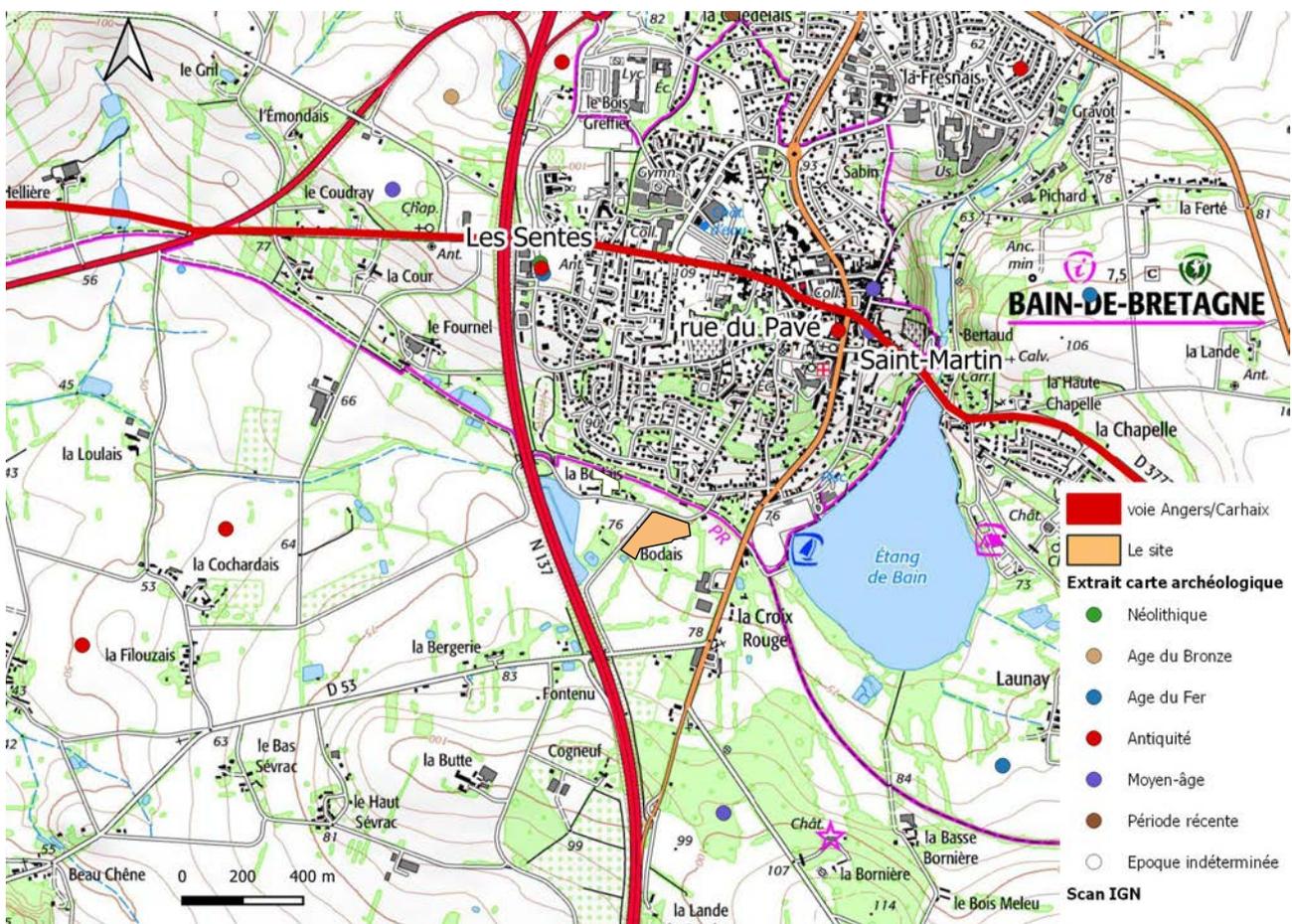


Fig. 4 : environnement archéologique du site à partir des données de la carte archéologique de l'Atlas des Patrimoines (SRA Bretagne) © Jean-Claude Durand

1.5. Les contraintes

Elles sont essentiellement d'ordre environnemental. En effet elles portent sur la conservation d'un magnifique chêne et de ses abords et d'un roncier. Pour ce dernier l'information nous a été donnée un peu tardivement, nous avons déjà ouvert des tranchées dans ce dernier (fig. 12). Cette recommandation est liée à la présence dans ce roncier d'un oiseau protégé. Le sachant nous n'avons pas continué à cet endroit nos investigations. Nous avons portant projeté de vérifier la présence d'un chemin antérieur à la route communal actuelle, présente sur le cadastre napoléonien. Sur la frange est de l'emprise, une très large haie, conservée dans le cadre du projet, a nécessité d'effectuer un transfert par transporteur par la route pour la contourner et continuer les tranchées de l'autre côté. Ces différents éléments réduisent la surface d'intervention d'au moins la moitié. En effet sur les 18 153 m² seulement 8 800 m² ce sont révélés accessibles. Le pourcentage d'ouverture passant de 6,85% sur l'ensemble du projet à 14,14% sur la surface réellement disponible.

II. Résultats

2. Les données de terrain

2.1. Les tranchées

2.1.1. Présentation

La zone à diagnostiquer est située dans la partie interne de l'angle entre le chemin rural de La Basse Bodais au nord et la voie communale à l'ouest (fig. 5). Comme le montre le plan avec les courbes de niveau, elle présente un fort dénivelé avec un NGF passant d'environ 77 m en limite nord à 74 m en limite sud. La partie sud, non comprise dans le projet d'aménagement est composée d'une zone humide.

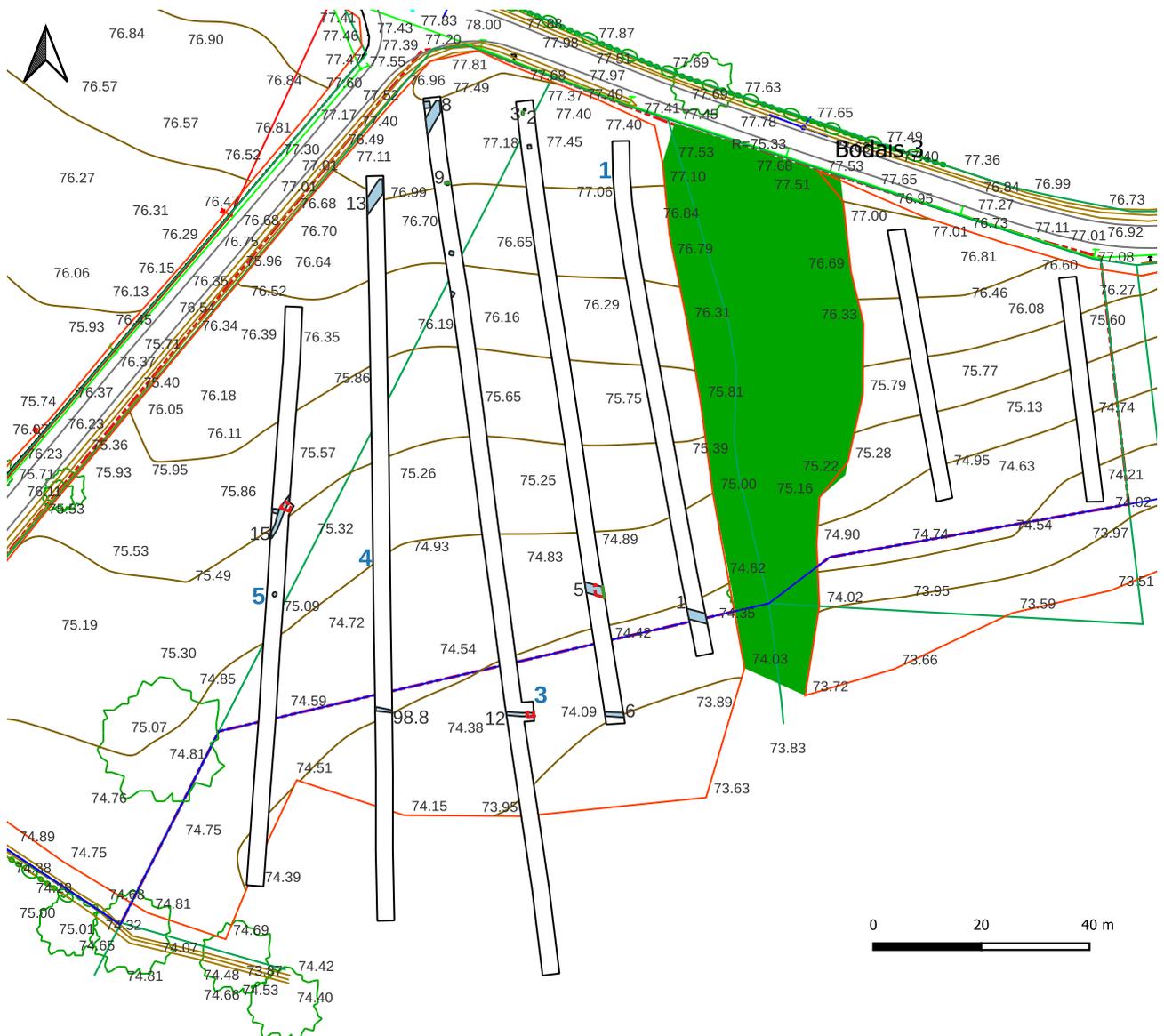


Fig. 5 : plan général des tranchées et des structures du diagnostic archéologique de Bain-de-Bretagne (35) «La Basse Bodais 3 sur fond de Chamel Géomètres Experts (35 690 Acigné) © Jean-Claude Durand

Sept tranchées d'axe majoritairement nord/sud ont été réalisées dans cette zone (**fig. 5**) Elles ont des longueurs variant de 42 à 165 m pour une largeur de 3 m. Elles ont été ouvertes avec une pelle mécanique de 24 tonnes équipée en rétro d'un godet lisse de 3 m de largeur. L'ouverture s'est faite sous la forme de fines passes mécaniques jusqu'au substrat ou à l'apparition des structures. Certaines structures ont été fouillées partiellement pour récupérer du mobilier pour dater leur comblement.

2.1.2. La stratigraphie

Le niveau d'apparition du substrat ou des structures, varie entre 0,30 et 0,50 m de profondeur, directement sous la terre végétale dans la majorité des tranchées (**fig. 6-7**).

2.1.3. Les structures

Elles se composent en majorité de fossés (**fig. 8 et 10**) et de trois creusements (F 2, 3 et 9) pouvant s'apparenter à des trous de poteaux. (**fig. 8 et 9**). La majorité des fossés, comme le montre le report sur le cadastre napoléonien, correspond à des limites de parcellaire. C'est le cas pour les structures F 6-12-14 et vraisemblablement F 15.

Les trous de poteaux F 3 et 9 ainsi que les fossés F 5, 12 et 15 ont sondés. A noter qu'aucune structure n'est présente de l'autre côté de la haie dans les tranchées 6 et 7.

Le fossé F 5

D'axe nord-ouest/sud-est il a été suivi sur une longueur de 3 m pour une largeur d'1,40 m et une profondeur conservée de 0,50 m. Le profil est en cuvette avec un fond arrondi. Le comblement est constitué d'un petit niveau d'envasement argileux. Il est ensuite recouvert d'un sédiment limono-argileux brun sombre avec quelques plaquettes de schiste. Il semble fonctionner avec le fossé F 1 de la tranchée 1.

Le fossé F 12

D'axe est-ouest il a été suivi sur une longueur de 4,85 m pour une largeur de 0,67 m et une profondeur conservée de 0,40 m. Le profil est en cuvette avec un fond arrondi. Il a été recreusé. Le comblement initial est constitué d'un sédiment limono-argileux brun-gris avec quelques traces de charbons de bois et terre cuite. La reprise est constitué d'un sédiment limono-argileux gris marbré de jaune (substrat remanié). Ce fossé fonctionne avec les segments F 6 et 14.

F 3 est une fosse ou un trou de poteau de 0,50 m de diamètre, conservé que sur 0,10 m. Le profil est en cuvette avec un fond arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun sombre avec quelques plaquettes de schiste bleu et des traces de mortier de chaux.

F 9 est une fosse ou un trou de poteau de 0,80 m de diamètre, conservé que sur 0,20 m. Le profil est en cuvette avec un fond arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun sombre avec quelques plaquettes de schiste bleu et des traces de mortier de chaux.

Aucun de ces éléments n'a donné de mobilier permettant de les dater.



Fig. 6 : le substrat dans la tranchée 1 vers le sud © Jean-Claude Durand



Fig. 7 : le substrat dans la tranchée 6 vers le sud © Jean-Claude Durand

Le fossé F 15 semble présent sous forme de haie sur la mission aérienne des années 50 (fig. 11) alors que les fossés F 8 et 13 semble se rapporter à l'ancien chemin visible sur le cadastre napoléonien, antérieur au chemin vicinal actuel. Ces deux éléments étant dans le roncier, il n'a pas été possible de les recouper.

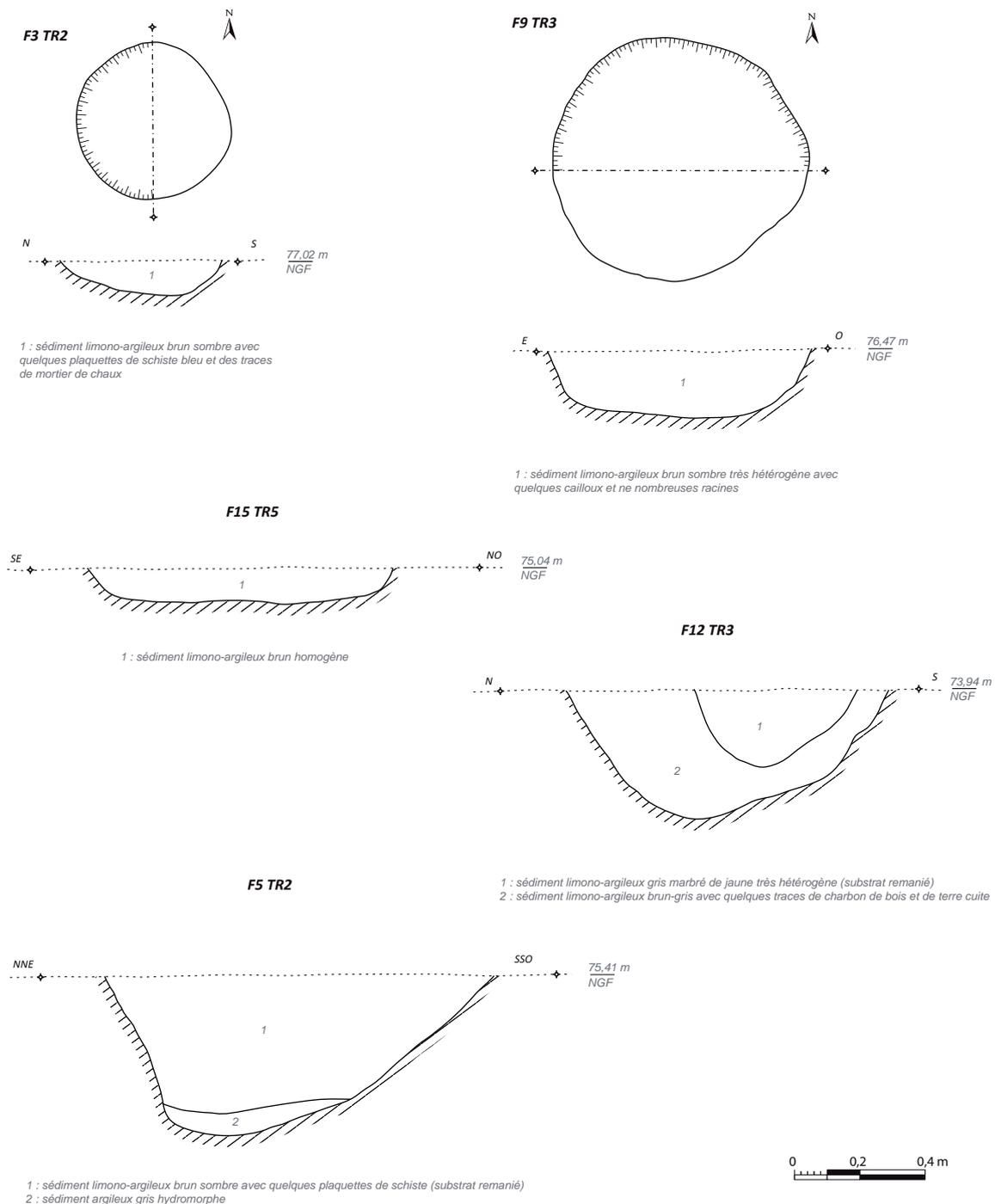


Fig. 8 : plan et coupe des structures de la Basse Bodais 3 © Maeleenn Lebrun et Jean-Claude Durand

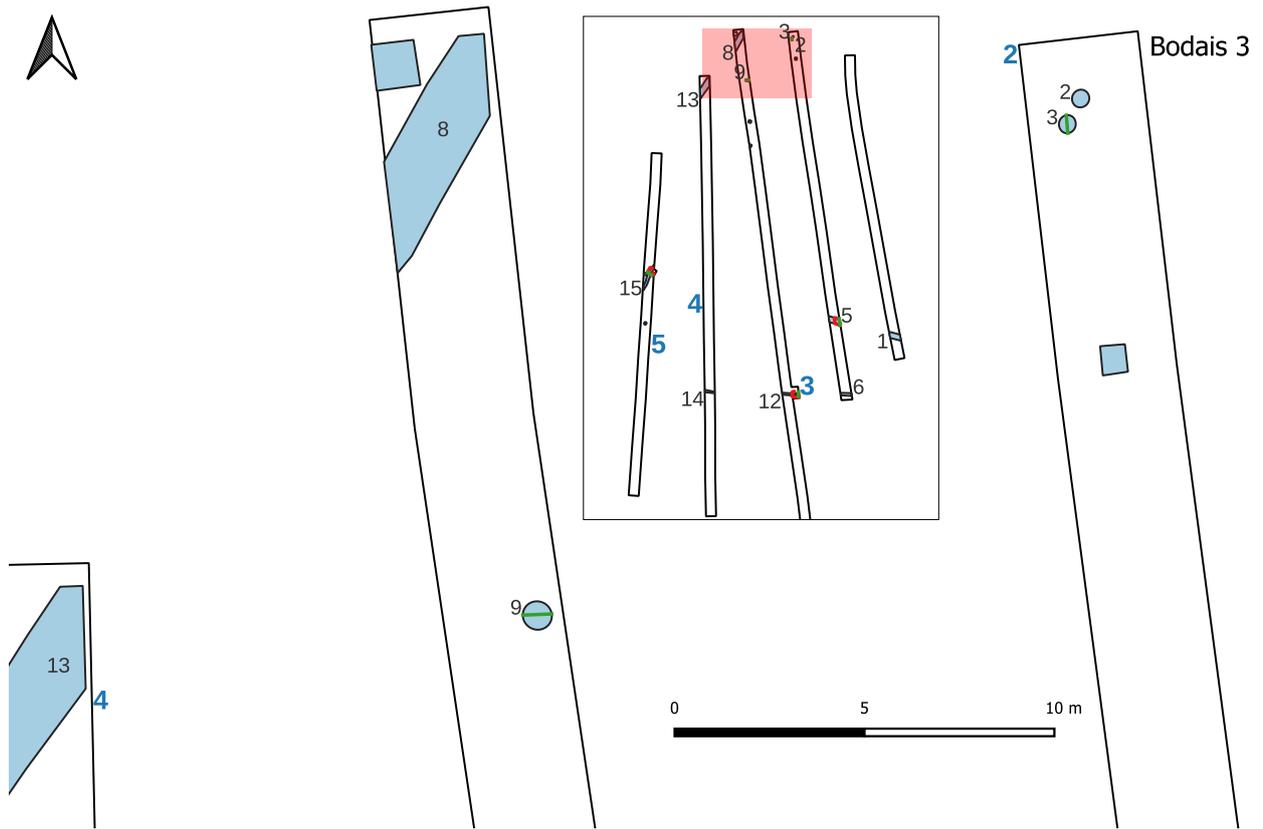


Fig. 9 : localisation des trous de poteaux fouillés © Jean-Claude Durand

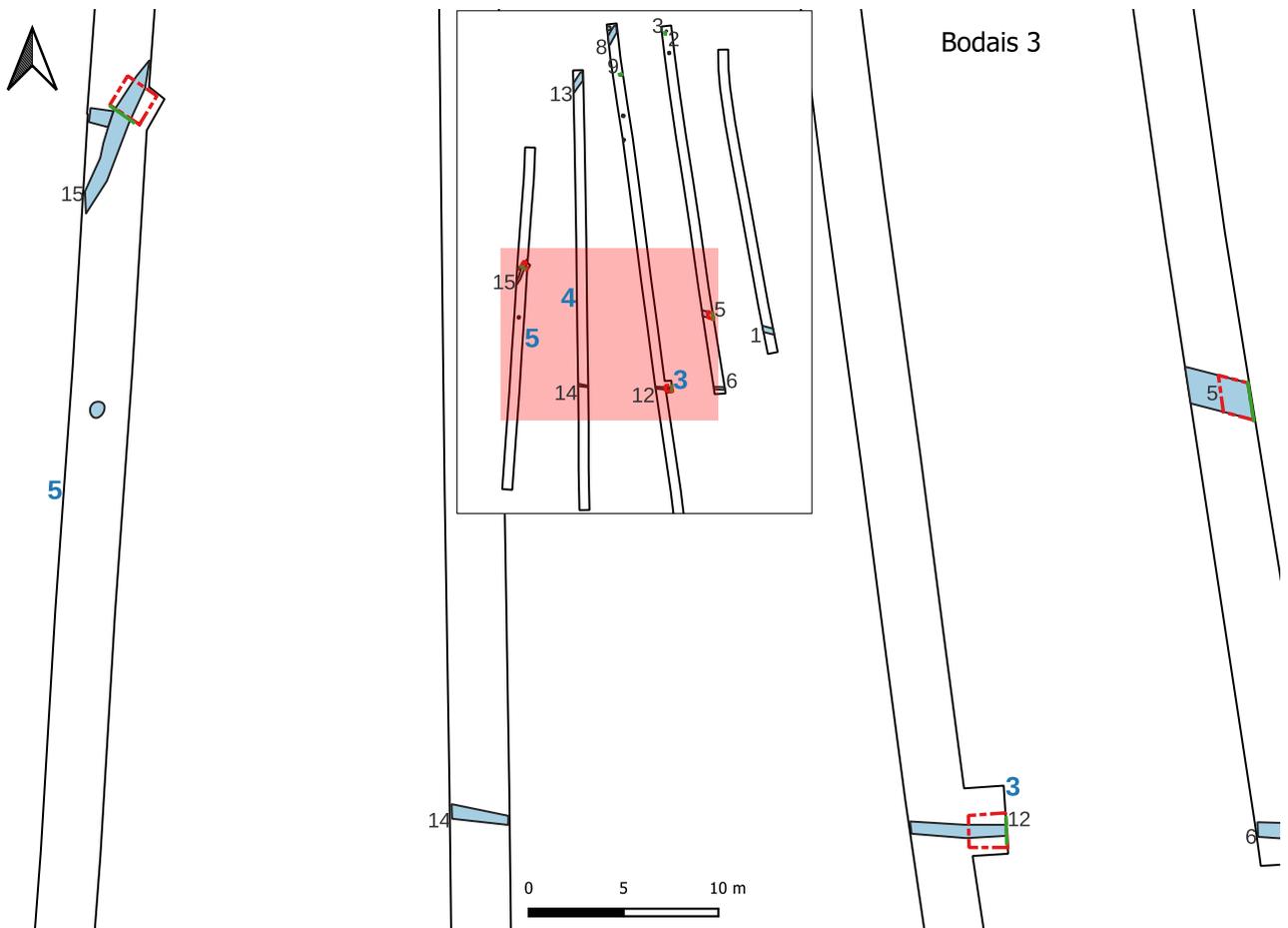


Fig. 10 : localisation des fossés fouillés © Jean-Claude Durand

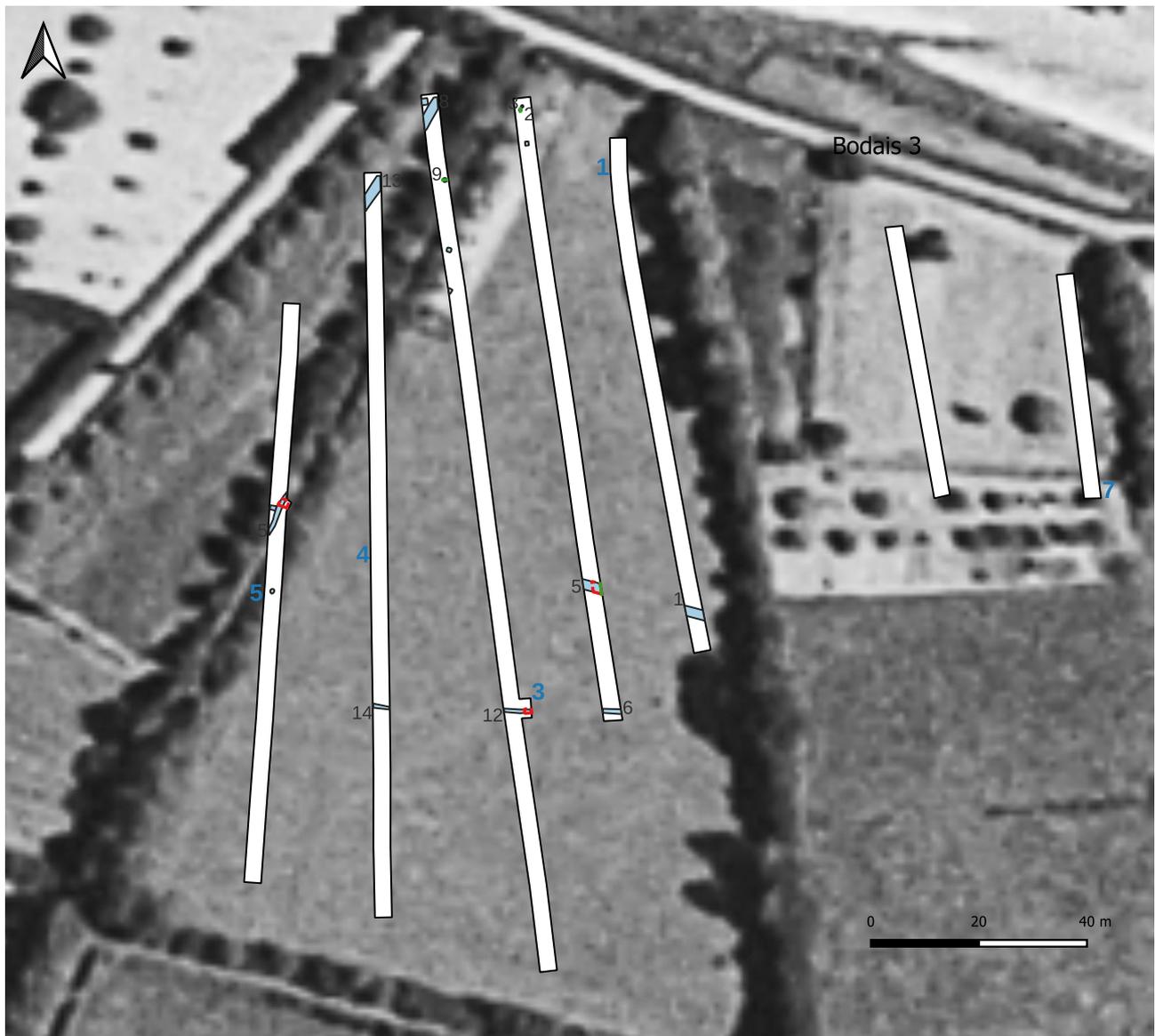


Fig. 11 : localisation des tranchées et des structures sur la mission aérienne des années 50 (Géobretagne) © Jean-Claude Durand

Conclusion

Les quelques structures sondées n'ayant livré aucun mobilier, il n'est pas possible de les rattacher à une phase d'occupation. Il faut noter que le fossé F 1-5 a un axe divergent par rapport au cadastre napoléonien (fig. 12) ou à la mission aérienne des années 50 (fig. 11). Il est donc antérieur ou postérieur à ces derniers.

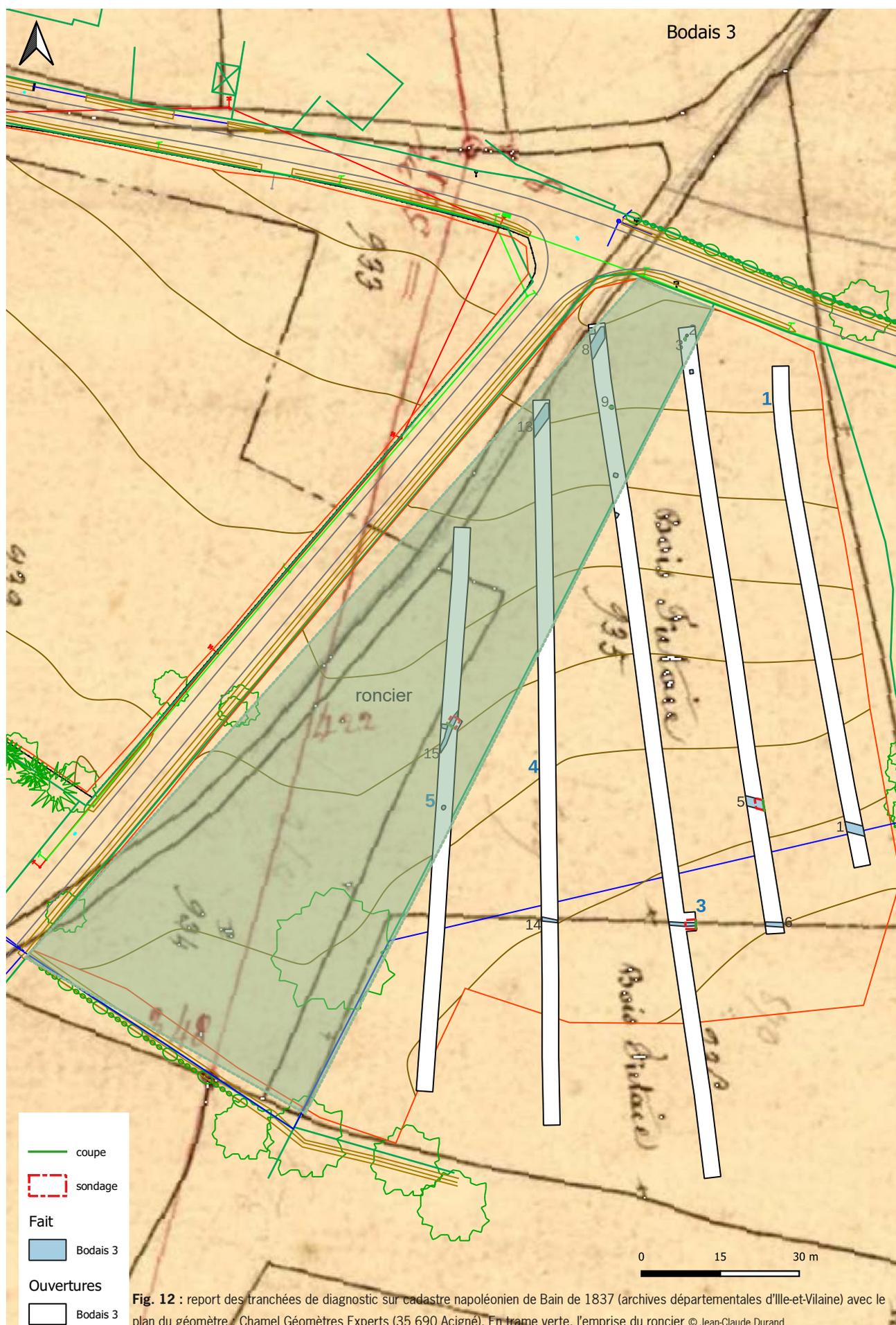


Fig. 12 : report des tranchées de diagnostic sur cadastre napoléonien de Bain de 1837 (archives départementales d'Ille-et-Vilaine) avec le plan du géomètre, Chamel Géomètres Experts (35 690 Acigné). En trame verte, l'emprise du roncier © Jean-Claude Durand

Bibliographie

Gache 2023 : GACHE (D.) DELAGE (R.) – *Bain-de-Bretagne (35) La Haute Chapelle*. Rapport de diagnostic, Inrap Grand Ouest, Cesson-Sévigné, 2023, 58 p.

Leroux 1991 : LEROUX (G.), *La fouille du site Préhistorique, Protohistorique et Antique des Sentes à Bain-de-Bretagne*. Fouille de sauvetage urgent, Service régional de l'archéologie de Bretagne, 1991, 66 p.

Trautmann et al, 2011 : TRAUTMANN (F.), LACQUEMENT (F.), VERNHET (Y.), PIVETTE (B.) – *Notice explicative, Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille de Vitré (318)*. Editions du BRGM, Orléans, 2011, 132 p.

Table des illustrations

Fig. 1 : localisation des différents ensembles à partir des permis d'aménager (Agence Rhizome - 35000 Rennes) sur le cadastre récent - GéoBretagne © Jean-Claude Durand	25
Fig. 2 : localisation du site sur fond OpenStreetMap © Jean-Claude Durand	26
Fig. 3 : localisation de l'emprise sur carte du BRGM vectorisée et harmonisée (Bd Charm-50) et sur Scan IGN geobretagne © Jean-Claude Durand	27
Fig. 4 : environnement archéologique du site à partir des données de la carte archéologique de l'Atlas des Patrimoines (SRA Bretagne) © Jean-Claude Durand	28
Fig. 5 : plan général des tranchées et des structures du diagnostic archéologique de Bain-de-Bretagne (35) «La Basse Bodais 3 sur fond de Chamel Géomètres Experts (35 690 Acigné) © Jean-Claude Durand	33
Fig. 6 : le substrat dans la tranchée 1 vers le sud © Jean-Claude Durand	35
Fig. 7 : le substrat dans la tranchée 6 vers le sud © Jean-Claude Durand	35
Fig. 8 : plan et coupe des structures de la Basse Bodais 3 © Maelenn Lebrun et Jean-Claude Durand	36
Fig. 9 : localisation des trous de poteaux fouillés © Jean-Claude Durand	37
Fig. 10 : localisation des fossés fouillés © Jean-Claude Durand	37
Fig. 11 : localisation des tranchées et des structures sur la mission aérienne des années 50 (Géobretagne) © Jean-Claude Durand	38
Fig. 12 : report des tranchées de diagnostic sur cadastre napoléonien de Bain de 1837 (archives départementales d'Ille-et-Vilaine) avec le plan du géomètre : Chamel Géomètres Experts (35 690 Acigné) © Jean-Claude Durand	39

III. Inventaires techniques

Inventaire des structures et des us

N° fait	Nature	Us	Description	Niv app.	Diamètre	Longueur	Largeur	Profondeur	Minute	Photo
1	Fossé	1		0,30		3	1,80			
2	Trou de poteau	1		0,45	0,45					
3	Trou de poteau	1		0,45	0,50	3	2	0,10	2	
5	Fossé	1		0,55		3	1,40	0,50	2	
6	Fossé	1		0,50		3	1			
8	Fossé	1		0,42		5	2			
9	Trou de poteau	1		0,48	0,80			0,20	2	
12	Fossé	1		0,48		4,85	0,67		2	
13	Fossé	1		0,54		4,60	2,26			
14	Fossé	1		0,50		3	0,70			
15	Fossé	1		0,50		8,82	0,97	0,10	2	

Inventaire des minutes

Minute N°	Contenu minute	Description	Échelle	Format	Support	Auteur
1	Coupe et plan	vue en plan des tranchées 1, 2 et 3. Coupe sud-ouest du fossé 1 de la tranchée 1, plan et coupe de la fosse 3 de la tranchée 2, coupe nord du fossé 4 de la tranchée 2, coupe est du fossé 6 de la tranchée 3	1/20e	A3	Calque polyester	Maeleenn Lebrun
2	Coupe et plan	Plan et coupe des Tp 3 et 9, Coupe est du fossé F 5, coupe est du fossé F 12, coupe nord-est du fossé F 15	1/20e	A3	Calque polyester	Maeleenn Lebrun

Inventaire des photographies

Photo numérique n°	Description	Auteur
325	Vue du nord vers le sud de la tranchée 1	Jean-Claude Durand
327	Vue de l'extrémité nord de la tranchée 1	Jean-Claude Durand
328	vue en plan du fossé F 1 à partir du nord-ouest	Jean-Claude Durand
329	vue de l'extrémité sud de la tranchée 1	Jean-Claude Durand
309	vue de la tranchée 2 du sud vers le nord	Jean-Claude Durand
331	Le chêne et le roncier	Jean-Claude Durand
332	Vue de la tranchée 3 à partir du nord	Jean-Claude Durand
336	Vue de la tranchée 4 à partir du nord	Jean-Claude Durand
338	Vue de la tranchée 6 vers le sud	Jean-Claude Durand
339	Vue de la tranchée 7 vers le sud	Jean-Claude Durand

Bain-de-Bretagne (35) La Basse Bodais 3

Chronologie

Un projet de lotissement sur la commune de Bain-de-Bretagne (35) au lieu dit « La Basse Bodais » porte sur un ensemble de quatre lots faisant chacun l'objet d'une demande de permis d'aménager, impliquant ainsi quatre prescriptions archéologiques différentes nommées La Basse Bodais 1, La Basse Bodais 2, La Basse Bodais 3 et La Basse Bodais 4.

Sujets et thèmes
Fossé, fosse

Mobilier

Ces dernières sont motivées par la proximité d'occupations humaines au Néolithique : Les Sentes 2 (EA n°350120039), à l'époque gallo-romaine Les Sentes (EA n°350120047) ainsi qu'à la période médiévale, l'ancienne église Saint-Martin avec son cimetière (EA n°350120060).

Le diagnostic archéologique La Basse Bodais 3 (objet de ce rapport) fait suite à la demande de permis d'aménager n° PA 035012 22 W0005 déposé par Crédit Mutuel Aménagement Foncier en collaboration avec Nexity sur les parcelles 126, 131 et 132 de la section WB de Bain-de-Bretagne. Il concerne un projet de lotissement sur une parcelle de 16 064 m². Les sept tranchées ouvertes ont livré quelques fossés et fosses, le tout non daté.